



Nous nous souvenons: Une réflexion sur la Shoah

30/03/1998

Nous nous souvenons: Une réflexion sur la Shoah

Message du Saint-Père Jean-Paul II

au Cardinal Cassidy

À mon vénéré Frère

le Cardinal Edward Idris Cassidy

En de nombreuses occasions au cours de mon pontificat, j'ai rappelé avec un sentiment de profonde douleur les souffrances du peuple juif lors de la Seconde Guerre mondiale. Le crime connu sous

le nom de la Shoah a laissé une marque indélébile dans l'histoire du siècle qui s'achève.

Tandis que nous nous préparons à entrer dans le troisième millénaire du christianisme, l'Église est consciente que la joie d'un Jubilé est avant tout une joie fondée sur le pardon des péchés

et la réconciliation avec Dieu et son prochain. C'est pourquoi elle encourage ses fils et ses filles à purifier leur cœur, à travers le repentir pour les erreurs et les infidélités du passé.

Elle les appelle à se placer humblement face au Seigneur et à examiner leur part de responsabilité dans les maux de notre temps.

Mon souhait fervent est que le document: Nous nous souvenons: une réflexion sur la Shoah, que la Commission pour les Relations religieuses avec le Judaïsme a préparé sous votre direction,

contribue véritablement à guérir les blessures provoquées par les incompréhensions et les injustices du passé. Puisse-t-il permettre à la mémoire de jouer le rôle qui lui revient dans l'édification

d'un avenir où jamais plus l'indicible injustice de la Shoah ne sera possible. Puisse le Seigneur de l'histoire guider les efforts des catholiques et des juifs, ainsi que de tous les hommes et

femmes de bonne volonté, dans leur œuvre commune en vue d'un monde véritablement respectueux de la vie et de la dignité de chaque être humain, car tous ont été créés à l'image et à la

ressemblance de Dieu.

Du Vatican, le 12 mars 1998

Ioannes Paulus PP. II

Nous nous souvenons: Une réflexion sur la Shoah

I. La tragédie de la Shoah et le devoir de mémoire

Le XXe siècle touche à sa fin et l'on voit poindre l'aube d'un nouveau millénaire de l'ère chrétienne. Le 2000e anniversaire de la naissance de Jésus Christ appelle tous les chrétiens,

et invite même tous les hommes et les femmes à tenter d'entrevoir dans le déroulement de l'histoire les signes de la Divine Providence à l'œuvre, ainsi que la façon dont l'image du Créateur

présente dans l'homme a été blessée et défigurée.

Cette réflexion concerne l'un des domaines principaux dans lesquels les catholiques peuvent prendre sérieusement à cœur l'avertissement que le Pape Jean-Paul II leur a adressé dans sa

Lettre apostolique Tertio millennio adveniente: «Il est donc juste que, le deuxième millénaire du christianisme arrivant à son terme, l'Église prenne en charge, avec une conscience plus vive,

le péché de ses enfants, dans le souvenir de toutes les circonstances dans lesquelles, au cours de l'histoire, ils se sont éloignés de l'esprit du Christ et de son Évangile, présentant au

monde, non point le témoignage d'une vie inspirée par les valeurs de la foi, mais le spectacle de façons de penser et d'agir qui étaient de véritables formes de contre-témoignage et de

scandale»¹.

Ce siècle a été le témoin d'une tragédie indicible et qui ne pourra jamais être oubliée: la tentative de la part du régime nazi d'exterminer le peuple juif, entraînant le massacre de

millions de juifs. Femmes et hommes, personnes âgées et jeunes, enfants et nourrissons, furent persécutés et déportés uniquement en raison de leur origine juive. Certains furent tués immédiatement,

tandis que d'autres furent humiliés, maltraités, torturés et totalement dépouillés de leur dignité humaine, puis assassinés. Très peu de ceux qui sont entrés dans les camps ont survécu, et

ceux qui y sont parvenus ont été marqués à vie. C'était la Shoah. Il s'agit de l'un des événements les plus importants de l'histoire de ce siècle, un événement qui nous concerne tous aujourd'hui encore.

Face à cet horrible génocide, auquel les dirigeants des nations et les communautés juives elles-mêmes eurent du mal à croire au moment même où il était accompli de façon impitoyable,

personne ne peut rester indifférent, encore moins l'Église, en raison de ses profonds liens de parenté spirituelle avec le peuple juif et de sa mémoire des injustices du passé. La relation

entre l'Église et le peuple juif est différente de celle qu'elle entretient avec toute autre religion.² Toutefois, il ne s'agit pas seulement de rappeler le passé. L'avenir commun des juifs

et des chrétiens exige que nous nous rappelions, car «il n'y a pas d'avenir sans mémoire»³. L'histoire elle-même est la memoria futuri.

En présentant cette réflexion à nos frères et sœurs de l'Église catholique à travers le monde, nous demandons à tous les chrétiens de s'unir à nous pour réfléchir sur cette

catastrophe qui frappa le peuple juif et sur l'impératif moral d'assurer que jamais plus, l'égoïsme et la haine ne grandiront au point de semer tant de souffrance et de mort.⁴ Tout particulièrement,

nous demandons à nos amis juifs «dont le terrible destin est devenu un symbole de l'aberration à laquelle l'homme peut arriver quand il se tourne contre Dieu»⁵ de nous écouter avec un cœur

ouvert.

II. Ce dont nous devons nous souvenir

Au cours de son témoignage unique au Saint d'Israël et à la Torah, le peuple juif a enduré de nombreuses souffrances à différentes époques et en de nombreux lieux. Mais la Shoah a

certainement été la pire des souffrances. Les mots seuls ne pourraient exprimer l'inhumanité avec laquelle les juifs ont été persécutés et massacrés au cours de ce siècle. Tout cela pour la

seule raison d'être juifs.

L'amplitude même du crime soulève de nombreuses questions. Les historiens, les sociologues, les philosophes politiques, les psychologues et les théologiens tentent tous d'en savoir plus sur la réalité de la Shoah et sur ses causes. De nombreuses études doivent encore être réalisées. Mais un tel événement ne peut être pleinement mesuré uniquement par les critères ordinaires de la recherche historique. Il exige une «mémoire morale et religieuse» et, en particulier parmi les chrétiens, une réflexion extrêmement sérieuse sur les causes qui le provoquèrent.

Le fait que la Shoah ait eu lieu en Europe, c'est-à-dire dans des pays d'antique civilisation chrétienne, soulève la question de la relation entre la persécution de la part des nazis et l'attitude, au fil des siècles, des chrétiens envers les juifs.

III. Les relations entre juifs et chrétiens

L'histoire des relations entre juifs et chrétiens a été tourmentée. Le Pape Jean-Paul II l'a reconnu lors de ses multiples appels aux catholiques en vue de faire le point sur nos relations avec le peuple juif.⁶ En effet, le bilan de ces relations au cours de ces 2000 ans a été plutôt négatif.⁷

À l'aube du christianisme, après la crucifixion de Jésus, des conflits apparurent entre l'Église des origines et les responsables des juifs qui, par dévotion à la Loi, s'opposaient

parfois violemment aux prédicateurs de l'Évangile et aux premiers chrétiens. Dans l'Empire romain païen, les juifs étaient protégés juridiquement par des privilèges accordés par

l'Empereur, et au début, les Autorités ne faisaient aucune distinction entre les communautés juives et chrétiennes. Mais bientôt, les juifs subirent la persécution de l'État. Plus tard,

lorsque les empereurs eux-mêmes se convertirent au christianisme, ils continuèrent dans un premier temps à garantir les privilèges des juifs. Mais les groupes de chrétiens qui assaillaient les

temples païens s'en prirent parfois également aux synagogues, non sans subir l'influence de certaines interprétations du Nouveau Testament en ce qui concerne le peuple juif en général. «Dans

le monde chrétien — je ne dis pas de la part de l'Église en tant que telle —, des interprétations erronées et injustes du Nouveau Testament relatives au peuple juif et à sa prétendue

culpabilité ont trop longtemps circulé, engendrant des sentiments d'hostilité à l'égard de ce peuple».⁸ De telles interprétations du Nouveau Testament ont été totalement et définitivement rejetées par le Deuxième Concile du Vatican.⁹

Malgré l'enseignement chrétien de l'amour pour tous, même pour ses ennemis, la mentalité dominante au fil des siècles a pénalisé les minorités et tous ceux qui étaient de quelque façon

que ce soit «différents». Des sentiments d'anti-judaïsme dans certains milieux chrétiens, ainsi que la divergence qui existait entre l'Église et le peuple juif, ont conduit à une

discrimination généralisée, qui s'est parfois soldée par des expulsions ou des tentatives de conversions forcées. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, dans une grande partie du monde «chrétien»,

ceux qui n'étaient pas chrétiens n'ont pas toujours bénéficié d'un statut juridique pleinement garanti. En dépit de cela, les juifs présents dans le monde chrétien sont restés fidèles

à leurs traditions religieuses et à leurs coutumes propres. C'est pourquoi ils étaient considérés avec une certaine suspicion et méfiance. Dans les périodes de crise, telles que la famine, la

guerre, la peste ou les conflits sociaux, la minorité juive servait souvent de bouc émissaire et fut victime de violence, de pillage, et même de massacres.

À la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe, les juifs avaient généralement acquis un statut égal aux autres citoyens dans la plupart des États et un certain nombre d'entre eux

occupaient des positions influentes dans la société. Mais dans ce même contexte historique, notamment au XIXe siècle, un nationalisme erroné et exacerbé s'instaura. Dans un climat riche de

bouleversements sociaux, les juifs étaient souvent accusés d'exercer une influence disproportionnée par rapport à leur nombre. C'est ainsi qu'un anti-judaïsme — essentiellement plus

sociologique et politique que religieux — commença à se répandre à divers degrés à travers l'Europe.

Dans le même temps, des théories niant l'unité de la race humaine et affirmant une diversité originelle des races, commencèrent à apparaître. Au XXe siècle, le national socialisme en

Allemagne utilisa ces idées comme base pseudo-scientifique pour établir une distinction entre ce que l'on définissait la race nordique aryenne et les races prétendues inférieures. De plus, une

forme extrémiste de nationalisme culmina en Allemagne avec la défaite de 1918 et les conditions

exigeantes imposées par les vainqueurs, ce qui conduisit de nombreuses personnes à voir dans le

national-socialisme une solution aux problèmes de leur pays et à coopérer politiquement avec ce mouvement.

L'Église en Allemagne répondit en condamnant le racisme. La condamnation apparut d'abord dans la prédication de certains membres du clergé, dans l'enseignement public des évêques

catholiques et dans les écrits des journalistes catholiques laïcs. Dès les mois de février et mars 1931, le Cardinal Bertram de Breslau, le Cardinal Faulhaber et les évêques de Bavière, les évêques

de la province de Cologne et ceux de la province de Fribourg publièrent des lettres pastorales condamnant le national-socialisme et son idolâtrie de la race et de l'État.¹⁰ En 1933, l'année même

où le national-socialisme arriva au pouvoir, les célèbres sermons de l'Avent du Cardinal Faulhaber, auxquels non seulement des catholiques, mais également des protestants et des juifs

assistaient, rejetaient clairement la propagande antisémite des nazis.¹¹ À la suite de la Kristallnacht, Bernard Lichtenberg, doyen de la Cathédrale de Berlin, éleva des prières publiques pour

les juifs. Il devait mourir par la suite à Dachau et être proclamé bienheureux.

Le Pape Pie XI condamna lui aussi solennellement le racisme nazi dans sa Lettre Encyclique *Mit brennender Sorge*,¹² qui fut lue dans les églises d'Allemagne le Dimanche de la Passion en 1937, ce

qui provoqua des attaques et des sanctions contre les membres du clergé. Le 6 septembre 1938, s'adressant à un groupe de pèlerins belges, Pie XI déclara: «L'antisémitisme est inacceptable.

Spirituellement, nous sommes tous sémites».¹³ Pie XII, dans sa toute première Encyclique *Summi Pontificatus*¹⁴ datant du 20 octobre 1939, mettait en garde contre les théories niant l'unité de la

race humaine et contre la déification de l'État, conduisant, selon lui, à une véritable «heure de ténèbres».¹⁵

IV. L' antisémitisme nazi et la Shoah

Nous ne pouvons donc pas ignorer la différence qui existe entre l'antisémitisme, fondé sur des théories contraires à l'enseignement constant de l'Église sur l'unité de la race

humaine et sur l'égale dignité de toutes les races et de tous les peuples, et les sentiments séculaires de méfiance et d'hostilité que nous appelons anti-judaïsme, dont des chrétiens ont été coupables, malheureusement.

L'idéologie du national-socialisme alla encore plus loin, en refusant de reconnaître toute réalité transcendante comme source de la vie et critère du bien moral. C'est ainsi qu'un groupe

humain, et l'État auquel il s'identifiait, s'arrogea un statut absolu et décida de supprimer l'existence même du peuple juif, un peuple appelé à témoigner du Dieu unique et de la Loi de

l'Alliance. Au niveau de la réflexion théologique, nous ne pouvons ignorer le fait que de nombreux adhérents au parti nazi non seulement démontrèrent une aversion pour l'idée de la divine

Providence à l'œuvre dans les affaires humaines, mais encore donnèrent des preuves de haine caractérisée, dirigée contre Dieu lui-même. Logiquement, une telle attitude conduisit également au

rejet du christianisme et au désir de voir l'Église détruite, ou tout au moins soumise aux intérêts de l'État nazi.

C'est cette idéologie extrême qui fut à la base des mesures adoptées d'abord pour chasser les juifs de leurs foyers, puis pour les exterminer. La Shoah fut l'œuvre d'un régime néo-païen

moderne typique. Son antisémitisme puisait ses racines hors du christianisme et n'hésita pas, pour atteindre ses objectifs, à s'opposer à l'Église et à persécuter également ses membres.

Toutefois, on peut se demander si la persécution des juifs par les nazis n'a pas été facilitée par les préjugés anti-juifs enracinés dans les esprits et les cœurs de certains chrétiens.

Le sentiment anti-juif parmi les chrétiens les rendit-ils moins sensibles, ou même indifférents, aux persécutions dirigées contre les juifs par le national-socialisme lorsque celui-ci arriva au

pouvoir?

Toute réponse à cette question doit prendre en considération le fait que nous traitons ici de l'histoire des attitudes et des façons de penser de personnes soumises à de multiples

influences. De plus, de nombreuses personnes ignoraient tout de la «solution finale» qui était en train d'être mise en place contre un peuple tout entier; d'autres avaient peur pour eux et

pour leurs proches; certains tirèrent profit de la situation; d'autres encore furent poussés par

l'envie. Il faudrait apporter une réponse cas par cas. Toutefois, pour ce faire, il est nécessaire de savoir avec précision ce qui motivait les personnes dans une situation particulière.

Au début, les dirigeants du IIIe Reich tentèrent d'expulser les juifs. Malheureusement, les gouvernements de certains pays occidentaux de tradition chrétienne, y compris certains en Amérique

du Nord et du Sud étaient plus qu'hésitants à l'idée d'ouvrir leurs frontières aux juifs persécutés. Bien que ne pouvant pas prévoir jusqu'où iraient les intentions criminelles des

chefs de la hiérarchie nazie, les dirigeants de ces nations étaient conscients des difficultés et des dangers auxquels étaient exposés les juifs vivant dans les territoires du IIIe Reich. Dans

ces circonstances, la fermeture des frontières à l'émigration juive, qu'elle ait été due à l'hostilité ou à la suspicion contre les juifs, à la lâcheté politique, au manque de vision

ou à l'égoïsme national, pèse lourdement sur la conscience des autorités en question.

Dans les pays où les nazis entreprirent des déportations de masse, la brutalité qui entourait ces déplacements forcés de personnes sans défense aurait dû laisser supposer le pire. Les chrétiens

apportèrent-ils toute l'aide possible aux personnes persécutées, et en particulier aux juifs persécutés?

Nombreux furent ceux qui le firent, d'autres pas. Ceux qui aidèrent à sauver la vie de juifs dans la mesure de leur pouvoir, allant même jusqu'à mettre leur propre vie en danger, ne doivent

pas être oubliés. Pendant et après la guerre, les communautés juives et les représentants juifs exprimèrent leurs remerciements pour tout ce qui avait été fait pour eux, y compris ce que le

Pape Pie XII fit personnellement ou à travers ses représentants pour sauver des centaines de milliers de vies juives.¹⁶ De nombreux évêques, prêtres, religieux et laïcs catholiques ont été

honorés pour cela par l'État d'Israël.

Quoi qu'il en soit, comme l'a reconnu le Pape Jean-Paul II, à côtés de ces hommes et femmes si courageux, la résistance spirituelle et l'action concrète d'autres chrétiens n'ont pas

été celles auxquelles on aurait pu s'attendre de la part de disciples du Christ. Il est impossible de savoir combien de chrétiens dans des pays occupés ou gouvernés par les puissances nazies ou

par leurs alliés étaient horrifiés par la disparition de leurs voisins juifs, mais pourtant pas assez courageux pour élever leur voix en signe de protestation. Pour les chrétiens, ce poids écrasant

qui pèse sur la conscience de leurs frères et sœurs lors de la Seconde Guerre mondiale doit être un appel à la repentance.¹⁷

Nous regrettons profondément les erreurs et les fautes de ces fils et filles de l'Église. Nous faisons nôtres les paroles de la Déclaration Nostra aetate du Deuxième Concile du Vatican, qui

affirme sans équivoque: «L'Église [...] ne pouvant oublier le patrimoine qu'elle a en commun avec les juifs, et poussée, non pas par des motifs politiques, mais par la charité religieuse de

l'Évangile, déplore les haines, les persécutions et toutes les manifestations d'antisémitisme, qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les juifs».¹⁸

Nous rappelons et reprenons ce que le Pape Jean Paul II déclara dans son discours aux représentants de la communauté juive à Strasbourg en 1988: «Je répète à nouveau avec vous la plus ferme

condamnation de tout antisémitisme et de tout racisme, qui s'opposent aux principes du christianisme».¹⁹ L'Église catholique rejette donc toute persécution contre un peuple ou un groupe humain

en tout lieu et en tout temps. Elle condamne fermement toute forme de génocide, ainsi que les idéologies racistes qui sont à leur origine. En reparcourant ce siècle, nous sommes profondément

affligés par la violence qui s'est abattue sur des groupes entiers de personnes et de nations. Nous rappelons en particulier le massacre des Arméniens, les innombrables victimes en Ukraine dans

les années 30, le génocide des gitans, qui fut également le résultat d'idées racistes, et les tragédies semblables qui ont eu lieu en Amérique, en Afrique et dans les Balkans. Nous

n'oublions pas non plus les millions de victimes de l'idéologie totalitaire en Union soviétique, en Chine, au Cambodge et ailleurs. Nous ne pouvons pas non plus oublier le drame du Moyen Orient,

dont on connaît bien les composantes. Au moment même où nous présentons cette réflexion, «de nombreux êtres humains sont encore victimes de leurs frères».²⁰

V. Tournés ensemble vers un avenir commun

Considérant les relations futures entre les juifs et les chrétiens, nous appelons tout d'abord nos frères et sœurs catholiques à prendre une conscience renouvelée des racines hébraïques

de leur foi. Nous leur demandons de garder à l'esprit que Jésus était un descendant de David; que la Vierge Marie et les Apôtres appartenaient au peuple juif; que l'Église tire sa substance de «la racine de cet olivier franc sur lequel ont été greffées les branches d'olivier sauvage des païens» (Rm 11, 17-24); que les juifs sont nos frères bien-aimés, et qu'ils sont même, dans un certain sens, nos «frères aînés»²¹.

Au terme de ce millénaire, l'Église catholique désire exprimer sa profonde douleur pour les fautes commises par ses fils et filles au cours des siècles. Il s'agit d'un acte de repentance

(teshuvá) car, en tant que membres de l'Église, nous partageons les péchés comme les mérites de tous ses fils. L'Église regarde avec un profond respect et une grande compassion l'expérience

de l'extermination, la Shoah, que le peuple juif a endurée au cours de la Seconde Guerre mondiale. Il ne s'agit pas de simples mots, mais bien d'un profond engagement. «Nous risquerions de

faire mourir à nouveau les victimes des morts les plus atroces si nous n'avions pas un ardent désir de justice, si nous ne nous engageons pas nous-même, chacun selon ses capacités, de manière

que le mal ne l'emporte pas sur le bien, comme ce fut le cas pour des millions de fils du peuple juif [...] L'humanité ne peut permettre que tout cela se reproduise»²².

Nous prions pour que notre douleur face à la tragédie que le peuple juif a endurée au cours de ce siècle conduise à de nouvelles relations avec le peuple juif. Nous désirons transformer la

conscience des péchés du passé en une ferme résolution en vue d'édifier un avenir nouveau dans lequel il n'existera plus de sentiment anti-juif parmi les chrétiens, ni de sentiment antichrétien

parmi les juifs, mais au contraire un respect mutuel partagé, comme il convient à ceux qui adorent l'Unique Créateur et Seigneur et qui ont un Père commun dans la foi, Abraham.

Enfin, nous invitons tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté à réfléchir profondément sur la signification de la Shoah. Les victimes, du fond de leurs tombes, et les survivants,

à travers le témoignage poignant de ce dont ils ont souffert, sont devenus une voix retentissante, appelant l'attention de toute l'humanité. Se rappeler de cette terrible expérience, c'est

devenir pleinement conscient de l'avertissement salutaire qu'elle contient: jamais plus il ne faudra

permettre aux semences empoisonnées de l'anti-judaïsme et de l'antisémitisme de s'enraciner dans le cœur humain.

Le 16 mars 1998

Cardinal Edward Idris Cassidy

Président

S. Exc. Mgr Pierre Duprey, M. Afr.

Evêque titulaire de Thibaris

Vice-Président

R.P. Rémi Hoeckman, o.p.

Secrétaire

-
1. Pape Jean-Paul II, Lettre apostolique Tertio millennio adveniente, 10 novembre 1994, n. 33: AAS 87 (1995), 25 (ORLF du 15.11.1994, n. 46).
 2. Cf. Pape Jean-Paul II, Discours à la Synagogue de Rome, 13 avril 1986, n. 4: AAS 78 (1986), 1120 (ORLF du 22.4.1986, n. 16).
 3. Pape Jean-Paul II, Angelus du 11 juin 1995: Insegnamenti 181, 1995, 1712 (ORLF du 13.6.1995, n. 24).
 4. Cf. Pape Jean-Paul II, Discours aux représentants de la Communauté juive de Budapest, 18 août 1991, n. 4: Insegnamenti 142, 1991, 349 (ORLF du 7.5.1991, n. 18).
 5. Pape Jean-Paul II, Lettre Encyclique Centesimus annus, 1er mai 1991, n. 17: AAS 83 (1991), 814-815 (ORLF du 7 mai 1991, n.18).
 6. Cf. Pape Jean-Paul II, Discours aux délégués des Conférences épiscopales pour les relations entre catholiques et juifs, 6 mars 1982: Insegnamenti, 51, 1982, 743-747
 7. Cf. Commission du Saint-Siège pour les relations religieuses avec les juifs, Notes pour une présentation correcte des juifs et du judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Église catholique romaine, 24 juin 1985, VI, 1: Enc. Vat. 9, 1656.
 8. Cf. Pape Jean-Paul II, Discours lors du Symposium sur les racines de l'anti-judaïsme, 31

- octobre 1997, 1 (ORLF du 4 novembre 1997, n. 44, p. 1).
9. Cf. Concile œcuménique Vatican II, *Nostra aetate*, n. 4.
 10. Cf. B. Statiewski(ed.), *Akten deutscher Bischöfe über die Lage der Kirche, 1933-1945*, vol. I, 1933-1934 (Mainz 1968), Appendice.
 11. Cf. L. Volk, *Der Bayerische Episkopat und der Nationalsozialismus, 1930-1934* (Mainz 1966), pp. 170-174.
 12. L'Encyclique est datée du 14 mars 1937: AAS 29 (1937), 145-167.
 13. *La Documentation catholique*, 29 (1938), col. 1460.
 14. AAS31 (1939), 413-453.
 15. *Ibid.*, 449.
 16. La sagesse et la diplomatie du Pape Pie XII furent reconnues publiquement à diverses reprises par les représentants et des personnalités des organisations juives. Par exemple, le jeudi 7 septembre 1945, M. Joseph Nathan, Commissaire de l'Union des communautés israélites italiennes, déclara: «Tout d'abord, nous adressons un respectueux hommage de reconnaissance au Souverain Pontife, aux religieuses et aux religieux qui, mettant en œuvre les directives du Saint-Père, n'ont vu dans les persécutés que des frères et, avec dévouement et abnégation, ont apporté leur concours intelligent et efficace pour nous secourir, sans tenir compte des très graves dangers auxquels ils s'exposaient» (*L'Osservatore Romano*, 8 septembre 1945, p. 2). Le 21 septembre de la même année, Pie XII recevait en audience M. A. Leo Kubowitzki, Secrétaire général du Congrès mondial juif, venu présenter «au Saint-Père, au nom de l'Union des Communautés israélites, ses plus vifs remerciements pour l'action accomplie par l'Église catholique en faveur de la population juive dans toute l'Europe pendant la guerre» (*L'Osservatore Romano*, 23 septembre 1945, p. 1). Le jeudi 29 novembre 1945, le Pape rencontra environ 80 représentants de réfugiés juifs provenant de divers camps de concentration en Allemagne, qui exprimèrent «leur grand honneur de pouvoir remercier personnellement le Saint-Père pour sa générosité envers les personnes persécutées lors de la période nazie et fasciste» (*L'Osservatore Romano*, 30 novembre 1945, p. 1). En 1958, à la mort de Pie XII, Golda Meir envoya un message éloquent: «Nous partageons la douleur de l'humanité. Lorsque notre peuple dut endurer le martyre dans la crainte, la voix du Pape s'éleva en faveur des victimes. La vie de notre époque a été enrichie par une voix exprimant haut et fort les grandes vérités morales, au-delà du tumulte du conflit quotidien. Nous pleurons un grand serviteur de la paix».
 17. Cf. Pape Jean-Paul II, Discours au nouvel Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne près le Saint-Siège, 8 novembre 1990, n. 2: AAS 83 (1991), 587-588.
 18. *Loc. cit.*, n. 4.
 19. Discours aux représentants des communautés juives, Strasbourg, 9 octobre 1988, n. 8, *Insegnamenti* 113, 1988, 1134 (ORLF du 18.10.1988, n. 42).
 20. Pape Jean-Paul II, Discours au Corps diplomatique, 15 janvier 1994, n. 9: AAS 86 (1994), 816 (ORLF du 18.1.1994, n. 3).
 21. Pape Jean-Paul II, Discours à la Synagogue de Rome, 13 avril 1986, n. 4: AS 78 (1986), 1120 (ORLF du 22.4.1986, n. 16).
 22. Pape Jean-Paul II, Discours à l'occasion de la commémoration de la Shoah, 7 avril 1994, n. 3: *Insegnamenti* 171, 1994, 897 et 893 (ORLF du 3.5.1994, n. 18).

